

Paris, le 6 juillet 2022,

Les termes en majuscule figurant dans la présente lettre aux porteurs correspondent aux termes définis dans le prospectus du fonds commun de placement indiqué ci-dessous

OBJET : Modification de l'heure de centralisation des ordres de souscription et de rachat du fonds commun de placement « FEEDER LYXOR SG GLOBAL QUALITY INCOME NTR »

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds commun de placement « **FEEDER LYXOR SG GLOBAL QUALITY INCOME NTR** » (ci-après le « **FCP** »).

Par la présente lettre, nous vous informons qu'AMUNDI ASSET MANAGEMENT agissant en tant que société de gestion (la « **Société de gestion** ») du FCP a décidé de procéder à la modification suivante :

Modification de l'heure de centralisation des ordres de souscription et de rachat

Nous attirons votre attention sur le fait que le FCP est un fonds nourricier dont l'objectif de gestion est d'investir une portion proche de 100% de son actif net dans les actions du fonds « LYXOR SG GLOBAL Quality Income NTR UCITS ETF », compartiment de la SICAV de droit Luxembourgeois MULTI-UNITS LUXEMBOURG, ci-après dénommé l'« **OPCVM Maître** ».

Afin d'atténuer le risque opérationnel lié au caractère nourricier du FCP, la Société de gestion a décidé d'ajouter un délai additionnel entre la centralisation des ordres du FCP et la centralisation des ordres de l'OPCVM Maître. A ce titre, l'heure de centralisation des ordres de souscription et de rachat du FCP sera modifiée de la façon suivante :

Modalités de souscription et rachat actuelles	Modalités de souscription et rachat à venir
Jusqu'au 8 juillet 2022 (à la cloture)	A compter du 11 juillet 2022 (à l'ouverture)
Centralisation des ordres de souscription et de rachat <u>J-1 avant 15h30</u>	Centralisation des ordres de souscription et de rachat <u>J-1 avant 13h30</u>

Le FCP conservera toutes ses autres caractéristiques, notamment son profil de rendement/risque, sa stratégie d'investissement, ses codes de négociation et l'ensemble de ses frais.

Le Prospectus et le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) du FCP seront modifiés en conséquence à la date d'entrée en vigueur de ces changements.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire et important de prendre connaissance du Prospectus et du DICI disponibles sur le site <https://www.amundiETF.fr/>. Ces mêmes documents sont aussi consultables sur le site de l'AMF, www.amf-france.org, ou disponibles sur demande auprès de la Société de gestion.

Pour toute question, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse e-mail suivante : info-ETF@amundi.com.

Nous vous invitons à prendre contact régulièrement avec votre conseiller pour vous fournir toute information complémentaire sur vos placements.

La Société de gestion